**« NOTRE CAMPAGNE, UN MILIEU DE VIE À PARTAGER »**

**Cultiver de bonnes relations pour une cohabitation harmonieuse**

**LE BRUIT**

À la recherche de quiétude, plusieurs personnes quittent les villes et se dirigent vers la campagne. Elles s’attendent à y trouver le calme et la tranquillité. Par contre, la campagne, c’est aussi un milieu de travail pour les agriculteurs, où l’on entend de la machinerie, des véhicules lourds, de l’équipement d’exploitation et des animaux. Tous ces bruits sont l’écho du travail agricole, mais des efforts sont fournis pour les atténuer.

En effet, des producteurs et des organismes travaillent ensemble pour trouver des solutions concrètes afin de réduire les sources de bruit issues de l’agriculture. Ainsi, au fil des ans, de nombreux agriculteurs ont choisi de planter certains types d’arbres près de leurs bâtiments afin de diminuer la propagation des sons, d’installer des ventilateurs plus silencieux ou des dispositifs acoustiques absorbants. Malgré ces précautions, il arrive parfois que le son émis devienne un bruit, selon la sensibilité de celui qui le perçoit, mais aussi du volume, de l’intensité, de sa persistance et même de l’environnement. Ainsi, un matériel qui fonctionne pendant la nuit sera amplifié par le silence des environs et se révélera donc gênant dans la vie quotidienne.

Certains agriculteurs décident donc de prévenir leurs voisins qui pourraient être directement incommodés par le bruit en leur expliquant son origine, telle que le fonctionnement d’un séchoir à grains, d’une pompe d’irrigation ou d’autres équipements. Car, bien souvent, ce bruit correspond à une pratique agricole normale. L’agriculteur planifie leur installation et utilisation, trouve un emplacement le plus éloigné possible des habitations quand il s’agit d’un matériel fixe, privilégie des moyens de réduction sonore et tient compte du moment de la journée, si cela est possible, pour effectuer les travaux bruyants aux champs. Il a aussi le devoir de respecter les normes provinciales et les règlements municipaux pour atténuer les inconvénients liés à ses activités, dont les nuisances sonores.

Comme dans toutes pratiques de bon voisinage, la communication reste la clé pour des rapports harmonieux durables entre les producteurs et leurs voisins. De l’autre point de vue, il est essentiel de garder à l’esprit qu’un agriculteur est dépendant de la température et du temps qu’il a pour mener à bien ses activités. Le travail d’agriculteur n’est pas de tout repos. Quand il doit travailler sa terre, épandre ses fertilisants, semer, récolter, sécher ses grains, il peut utiliser du matériel bruyant. Cohabiter dans un milieu agricole nécessite parfois de la patience et de la compréhension.